

## L'actualité

# Prévenir les risques liés à l'informatique

Jeudi 26 septembre à 19h30, le restaurant «les Ombrages», à Montfavet, accueille une conférence sur le risque informatique donnée par un expert judiciaire.

La révolution de l'information, figurez-vous, nous sommes en plein dedans. Les deux pieds dedans, même. Il y a encore 10 ans, qui aurait pensé envoyer ses factures par mail ? Faire son rapprochement bancaire par le biais d'Internet ? Informer 1500 personnes d'un seul coup d'une offre promotionnelle en appuyant juste quelques fois, du bout du doigt, sur la souris de son ordinateur ? De nouvelles pratiques, de nouvelles modalités de production et d'échanges de l'information, qui ont aussi leur côté obscur. Certes, les dirigeants des petites et très petites sociétés se pen-



Denis Jacopini, expert du risque informatique

sent protégés, par leur petite taille, des problèmes de virus ou de vol des données. Mais pourtant, il existe des risques bien concrets, qui concernent au premier chef les petites entreprises. C'est en tout cas la

démonstration que fait Denis Jacopini, expert juridique du risque informatique près la cour d'appel de Nîmes.

Après une licence en ingénierie électrique, Denis Ja-

copini gèrera durant 17 ans une société d'informatique à Cavillon, spécialisée dans le service aux entreprises. «J'ai assisté au gonflement de la bulle informatique, dans les années 2000, puis à son dégon-

flement juste après. C'est alors que je me suis dit que la structuration du secteur allait générer des problèmes particuliers, bien au-delà des problèmes de maintenance technique : les risques juridiques ».

Après une formation de droit de l'expertise judiciaire à l'université d'Avignon, il intervient donc dans l'expertise de dossiers judiciaires. Mais il développe aussi un volet préventif, pour éviter précisément aux chefs d'entreprises de se retrouver devant les juges.

Pour cela, il propose des conférences. L'agence de communication Hélios Média, à Sarrians, a pris la décision d'en organiser une, le 26 septembre prochain, dans le superbe cadre des Ombrages, à Montfavet. Au programme de cette conférence, deux des risques les plus courus par les entreprises : la question des bases de données et de leur déclaration à la CNIL, et la question plus récente de l'arrivée du téléchargement illégal dans le cadre de l'entreprise. « Partant du fait qu'un abonné à Internet a une obligation de surveillance de l'usage qu'il en est fait par ses utilisateurs et que l'employeur peut être pé-

nalement responsable à titre personnel de l'agissement de ses salariés, cette conférence a pour objectif d'informer les chefs d'entreprise de l'ensemble des risques encourus en rapport avec les nouveaux usages de l'informatique », explique l'expert. « En raison des surveillances de plus en plus efficaces et automatiques de l'Internet à notre domicile, ces pratiques interdites se sont désormais déportées sur le lieu de travail ».

La cerise sur le gâteau étant que Denis Jacopini ne fait pas qu'attirer l'attention des décideurs sur l'existence des risques, mais qu'il peut aussi proposer des solutions, allant du simple réglage d'un Firewall pour empêcher l'usage des réseaux sociaux, jusqu'à la formation qui permet de mettre en place des bases de données en toutes légalité. De quoi surfer et travailler l'esprit plus tranquille !

Pierre Nicolas

Entrée libre - Réservation et information : 06 26 39 16 57  
[www.helios-medias-communication.com](http://www.helios-medias-communication.com)